



RAPPORT ANNUEL

2002-2003



TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Le Conseil d'administration de la Corporation	2
2. La Politique nationale de l'eau du Québec	3
3. Le mandat des organismes de bassin versant	4
4. Rapport des activités 2002-2003	5
4.1. Action dans le milieu	5
4.2. Communication et sensibilisation	7
4.3. Représentation de la Corporation	9
5. Plan d'action annuel de la Corporation	10
6. Plan d'action concertée du bassin versant	11
6.1. Mise à jour du plan d'action 2000-2002	11
6.2. Planification des actions 2003-2005	15
 Annexe 1 : Mode de financement de la Corporation	
 Annexe 2 : Portrait sommaire du bassin versant	

1. Le Conseil d'administration de la Corporation

Conseil exécutif

Présidente - Mme Michèle Bertrand, Conservation Baie Missisquoi

Vice-président - M. Daniel Racine, Syndicat UPA des Frontières

Secrétaire - M. Jean-Roberge Boucher, Association des gens d'affaires de Venise-en-Québec

Trésorier - M. Pol Petit, Syndicat UPA de Venise

Mme Lise Berry, Mairesse de la municipalité de Venise-en-Québec

M. Albert Santerre, Maire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

Administrateurs

Mme Christine Caron, Conservation Baie Missisquoi

M. Gilles Groulx, Corporation de développement de Bedford et environs

M. Jean Hubert, Parc d'Environnement Naturel de Sutton

M. Robert Lapalme, Parc florale À Fleur d'Eau

Mme Thérèse Monty, Syndicat UPA des Rivières

M. Michel Pelletier, Maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

M. Rhéal Raymond, Maire de la municipalité de Frelighsburg

M. René Walaszczyk, Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

2 postes vacants – élection à l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2003

Représentants gouvernementaux, sans droit de vote

M. Martin Mimeault, Ministère de l'Environnement du Québec

M. Richard Lauzier, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

M. Pierre Bilodeau, Société Faune et Parcs du Québec

2. La Politique nationale de l'eau du Québec

L'année 2003 a été consacrée l'année internationale de l'eau douce. La Politique nationale de l'eau a été adoptée par le gouvernement du Québec en novembre 2002. L'eau est maintenant considérée comme un patrimoine collectif et le principe de base de cette politique est de protéger la santé publique ainsi que les écosystèmes aquatiques.

Un des points forts de cette Politique est la mise en place de la gestion des eaux par bassin versant. Rappelons qu'un bassin versant est le territoire sur lequel les eaux de surface s'écoulent vers un cours d'eau principal. Le bassin versant de la baie Missisquoi est reconnu comme étant un bassin versant prioritaire par le gouvernement. Par ailleurs, la Politique de l'eau prévoit plusieurs programmes qui s'appliqueront aux différents usages de l'eau, que ce soit au niveau municipal, agricole ou récréo-touristique.

Pour le monde municipal, les programmes prévus visent à assurer une eau potable de qualité pour tous les citoyens ainsi que la poursuite des travaux d'assainissement des eaux usées domestiques. L'aide financière pour les infrastructures municipales d'aqueducs et d'égouts est assurée ainsi que les programmes d'économie d'eau potable et de protection des différentes sources d'eau potable, collectives ou privées.

Pour les activités agricoles, l'enjeu d'assainissement des eaux se rapporte principalement à la capacité de support des sols en phosphore. Le phosphore est un engrais et lorsqu'il se retrouve dans les cours d'eau, il provoque la prolifération des plantes aquatiques et des algues. Le but visé par la Politique est d'assurer une fertilisation équilibrée qui tienne compte du besoin des plantes et du risque environnemental et ce, ferme par ferme.

Quant au secteur récréo-touristique, l'accès aux différents milieux aquatiques sera privilégié, de même que la protection de l'ensemble des milieux aquatiques et riverains. Différents programmes récréo-touristiques permettront d'assurer à la population un usage collectif de l'eau et une meilleure qualité de vie, tout en sensibilisant les usagers à la protection des écosystèmes aquatiques.

La mise en œuvre de la Politique nationale de l'eau se fera sur plusieurs années et la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi (CBVBM) participera à la gestion intégrée de l'eau sur son territoire, en partenariat avec tous les acteurs de l'eau. La Politique nationale de l'eau reconnaît que la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau requièrent un engagement collectif.

Le mandat qui sera confié à la CBVBM sera d'élaborer un Plan directeur de l'eau. Ce plan d'action comprendra des objectifs précis ainsi que des actions concrètes qui permettront d'atteindre les résultats escomptés pour améliorer la qualité de l'eau et gérer les différents usages de l'eau sur le territoire du bassin versant.

3. Le mandat des organismes de bassin versant

La réalisation d'un **Plan directeur de l'eau** (PDE) constitue le premier mandat des organismes de bassin. C'est l'outil d'aide à la décision qui va permettre d'agir efficacement, de manière concertée et coordonnée sur le territoire et il comprend :

- l'ensemble des éléments d'information nécessaires pour présenter et comprendre les problèmes d'ordre hydrique et environnemental ;
- les préoccupations et les intérêts de la population et des acteurs de l'eau ;
- les actions envisagées et envisageables pour protéger, restaurer ou encore mettre en valeur l'eau et les écosystèmes aquatiques du bassin versant.

Le PDE est aussi l'outil de suivi environnemental des actions posées dans le bassin versant. Le **portrait de l'eau** est le premier élément du PDE. Il présente, de manière intégrée, l'information existante sur le bassin versant, l'état des ressources en eau, ces usages ainsi que les projets de protection, de restauration ou de mise en valeur. Pour réaliser le portrait, les étapes à suivre sont de :

- réaliser un inventaire des informations clés existant sur les ressources, incluant notamment les eaux souterraines, les eaux de surface servant à l'alimentation domestique, les habitats fauniques, les milieux humides, etc. ;
- constituer un système d'information qui permette de valider, de mettre à jour les données existantes ou de compléter les données manquantes ;
- établir la définition d'un état dit de référence afin de fournir les données de base pour la comparaison et l'évaluation des actions posées sur le terrain ;
- réaliser une collecte des données avec des méthodes comparables qui permette leur agrégation à plusieurs échelles et leur stockage sous un format accessible ;
- recueillir des données géoréférencées pour l'utilisation de systèmes d'information géographique permettant de faire une synthèse des données par bassin versant.

Un bilan de l'état du milieu (portrait et diagnostic) est le point de départ de tout processus d'identification des résultats à atteindre et des actions à poser. Mais avant de fixer des objectifs, il faut définir les grands enjeux. Les grands enjeux traduisent les préoccupations majeures des acteurs de l'eau du bassin versant par exemple en identifiant les usages que l'on veut faire des ressources en eau (ex : baignade, pêche, alimentation en eau potable, etc.). Suite aux grands enjeux, les acteurs de l'eau définissent les orientations d'action. Ces orientations expriment leurs visions quant à la façon d'agir pour répondre aux enjeux précédemment définis et correspondent aux grandes priorités d'action. Pour s'assurer de la justesse des enjeux et des orientations identifiées par l'organisme de bassin, cette étape doit se conclure par une **consultation publique** de la population du bassin versant.

Une fois les solutions envisageables mises sur la table, les acteurs de l'eau du bassin versant décident de s'engager, selon un calendrier de 5 ans, dans la réalisation des actions qui ont été préalablement identifiées. Ces engagements sont ensuite inscrits dans un **Contrat de bassin**.

4. Rapport des activités 2002-2003

4.1. Action dans le milieu

MARAIS FILTRANTS WALBRIDGE

Un projet de construction d'un marais filtrant sur le ruisseau Wallbridge à Mystic a été élaboré en 2001 avec l'aide de plusieurs partenaires dont Territoire de Conservation Walbridge, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), l'Université McGill, le Parc Floral A fleur d'eau, le MAPAQ de Bedford, BMi Consultants et la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge. Une subvention de 105 000 \$ a été accordée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Le projet est en cours de réalisation et se terminera en juillet 2004 par un rapport d'évaluation de l'efficacité des deux types de marais : marais sur lit de pierres et marais de type étang. Une subvention supplémentaire de 10 000 \$ pour les échantillonnages a été obtenue au début 2003 du ministre André Boisclair, sur demande du député Pierre Paradis.



Construction d'un marais filtrant sur lit de pierres (à gauche) et d'un marais de type étang (à droite) sur le territoire de Conservation Walbridge, à Mystic, Saint-Ignace-de-Stanbridge.

PROJET DE CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS, DES HERBIERS, DES MARAIS, DES RIVES ET DU NAUTISME

Un projet d'envergure a été demandé au FAQDD en 2001 (153 000 \$) et la subvention a été accordée en 2002. Ce projet permet à la Corporation de compléter les données manquantes de connaissance du milieu pour produire le Portrait du bassin versant et l'Atlas cartographie. Les volets sur les sédiments et les rives sont sous la supervision de Gilbert Prichonnet de l'UQAM et les volets herbiers et marais, de EXXEP Consultants. Le rapport final sera produit en juillet 2003. Six cliniques de protection des rives ont été organisées sur l'ensemble du territoire : Canton Potton, Frelighsburg, Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Dunham, Venise-en-Québec. Une consultation sur le nautisme a rassemblé 120 personnes à Venise-en-Québec et un comité a été mis sur pied pour établir une patrouille d'information sur la sécurité nautique et la protection de l'environnement aquatique en 2003.



Caractérisation des sédiments à la baie Missisquoi



Caractérisation des herbiers à la baie Missisquoi



Caractérisation des rives des cours d'eau



Inventaires des milieux humides dans le bassin versant



Caractérisation du nautisme à la baie

MISE EN PLACE DE MÉTHODES DE RÉDUCTION DU PHOSPHORE ET DES CYANOBACTÉRIES À LA BAIE MISSISQUOI

La Corporation a obtenu une subvention de 100 000 \$ du programme PAPE du MENV pour 2003 et 2004. Ce projet vise à faire l'analyse de faisabilité de 15 méthodes connues et d'élaborer de nouvelles solutions pour réduire le phosphore et les cyanobactéries. Les méthodes comprennent la protection des bandes riveraines, le compostage des plantes aquatiques, la réduction des impacts causés par les cyanobactéries sur la population et les usagers de la baie.

SAUVEGARDE DE LA BAIE MISSISQUOI

Une demande de 15 000 \$ a été effectuée et une réponse positive préliminaire a été obtenue. Ce projet permet d'appliquer à la baie les activités de délimitation de la bande riveraine et de sensibilisation à la protection de l'environnement aquatique. Une activité de nettoyage par plongée sous-marine est prévue pour le 5 juillet 2003.

PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DU MILIEU

La Corporation a poursuivi ses activités de partenariat avec les organismes du milieu, entre autre Conservation Nature Canada, Conservation Baie Missisquoi, la Société d'initiatives touristique et économique du lac Champlain, le Dura Club.

4.2. Communication et sensibilisation

DÉPLIANTS THÉMATIQUES DE LA CORPORATION

Trois dépliants corporatifs ont été produits en partenariat avec le MENV : la réduction du phosphore à la source; la qualité de l'eau et la santé; la protection des rives, des plaines inondables et des milieux humides. Ces dépliants expliquent les notions de base sur chaque thématique, présentent une carte du bassin versant avec des données d'échantillonnage et décrivent les principales actions de la Corporation sur le thème traité. Les dépliants en français ont été produits à 10 000 exemplaires pour chaque dépliant et les versions anglaises à 2 000 copies et leur distribution à l'ensemble des citoyens du bassin versant se poursuit.

SYMPOSIUM SUR LE LAC CHAMPLAIN

Une subvention de 20 000 \$ a été obtenue en 2001 du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour la réalisation d'un colloque scientifique international sur le lac Champlain. Ce symposium est organisé par le Lake Champlain Research Consortium en partenariat avec l'IRDA, le MENV et le MAPAQ. La Corporation était l'hôte de cet événement qui s'est déroulé du 20 au 23 mai 2002 au Campus du Fort Saint-Jean. Ce symposium avait comme objectif de faire le lien entre la science et la communauté. Cet objectif a été atteint avec 63 présentations scientifiques et communautaires pour un total de 447 inscriptions. Un rapport synthèse complet du symposium a été produit et la Corporation a rédigé deux articles pour des publications scientifiques : l'AgroSol de l'IRDA et le volume du LCRC.



Panel qui regroupait des représentants scientifiques et communautaires



Visite au refuge naturel Baie-Missisquoi pour une démonstration de pêche scientifique.

MÉMOIRE SUR LE PROJET DU PONT ALBURG-SWANTON

Un mémoire a été produit sur le projet de construction du nouveau pont Alburg-Swanton et présenté aux audiences à Swanton, le 13 novembre 2002. Les recommandations du mémoire sont d'enlever graduellement les remblais du pont (2 800 pieds) sur une période de 7 ans et d'effectuer en partenariat avec la Société de la Faune et des Parcs du Québec un suivi de la population de la tortue-molle à épines incluant tous les sites d'hibernation, les sites de ponte et les sites de baignades de soleil. Un suivi hydrologique et du phosphore devrait également être effectué en partenariat avec le ministère de l'Environnement du Québec.

AUDIENCES SUR LA PRODUCTION PORCINE

Une subvention de 2 000 \$ a été obtenue et la Corporation a produit un mémoire sur l'agriculture durable dans le bassin versant de la baie Missisquoi aux audiences du BAPE. Ce mémoire a permis d'établir le portrait de l'agriculture dans le bassin versant et de planifier les actions de la Corporation pour le Plan directeur de l'eau. Par rapport à l'agriculture durable, le gouvernement devrait aider les entrepreneurs agricoles en offrant des ressources financières, humaines et techniques afin d'accélérer l'application de nouvelles pratiques agro-environnementales. Il faut également veiller à orienter le développement économique et social dans le bassin versant de façon à ne pas annuler les efforts consentis en temps, en ressources humaines et financières afin de réduire le phosphore et d'améliorer la qualité générale des eaux dans le bassin versant. Les ministères doivent établir une stratégie commune pour atteindre ces objectifs, en particulier le MENV et le MAPAQ, et coordonner leurs actions.

PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DU MILIEU

La Corporation a poursuivi ses activités avec Conservation Nature Canada pour le refuge naturel baie Missisquoi et la carte nautique. Des présentations sur les problématiques du bassin versant ont été effectuées auprès des MRC Haut-Richelieu et Brome-Missisquoi, des organismes du milieu, des organismes nationaux et internationaux (Réseau Environnement, Triangle de l'excellence, Lake Champlain Research Consortium). Des articles ont été produits dans les hebdomadaires et un kiosque a été présenté au festival nautique de Venise-en-Québec.



Kiosque d'information du Zoo de Granby sur la tortue-molle à épines

4.3. Activités corporatives

RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS

Du 1^{er} janvier 2002 au 31 mars 2003, il y a eu 8 Conseils d'administration et 12 Conseils exécutifs. Trois rencontres thématiques ont été organisées pour les administrateurs sur l'évolution de l'agriculture au Québec, la gestion intégrée par bassin versant et le traitement de l'eau potable à l'usine de Philipsburg. Les administrateurs désirent poursuivre ces rencontres thématiques qui pourront accueillir les membres de la Corporation et toutes personnes intéressées par les sujets traités.

PLAN D'ACTION TRIENNAL DE LA CORPORATION

La Corporation a produit un plan d'action triennal pour 2003 à 2005, qui a été élaboré par chacun des collèges électoraux de la Corporation et adopté par le Conseil d'administration. Le plan d'action triennal s'appuie sur les résultats des consultations publiques de l'année 2000 et sur les orientations de la Corporation en matière de connaissance du milieu, de sensibilisation de la population et d'actions en partenariat avec les organismes du milieu.

BROCHURE DU BILAN DU PLAN D'ACTION 2000-2002

Une brochure promotionnelle de 16 pages sera réalisée en partenariat avec le MENV et le Comité interministériel sur la baie Missisquoi en août 2003. Le texte préliminaire est en vérification auprès des partenaires.

REPRÉSENTATION DE LA CORPORATION

La présidente de la Corporation, Mme Michèle Bertrand, siège depuis 2 ans sur le conseil d'administration du Steering Committee du Lake Champlain Basin Program. Mme Lise Berry représente la Corporation au Cultural Heritage and Recreation Advisory Committee. M. Jean Hubert, administrateur, et Mme Chantal d'Auteuil, coordonnatrice, représentent la Corporation au Education and Outreach Committee. Cette participation de la Corporation permet d'entretenir des liens étroits avec nos partenaires du Lake Champlain Basin Program.

M. Jean-Roberge Boucher représente la Corporation au Conseil régional de l'Environnement de la Montérégie. Il a entre autre participé à la rédaction du mémoire du CRE Montérégie aux audiences sur la production porcine, mémoire dont il a fait la présentation au BAPE à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La Corporation fait également partie de la Table de concertation des quatre Comités de bassin versant de la Montérégie en partenariat avec le CRE Montérégie et le ministère de l'Environnement, direction régionale de la Montérégie. Le principal dossier a été de préparer une entente spécifique de financement auprès du Conseil régional de développement de la Montérégie et nous avons obtenu un montant de 20 000 \$ pour chacun des Comités de bassin pour l'année 2003-2004.